

Juin 2013 N° 55

Bulletin Municipal



Mairie de Saint-Genouph

23 rue du Bourg. Tél: 02 47 45 51 14. Fax: 02 47 45 52 76

Mail: mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site: www.commune-saint-genouph.fr

Dans ce numéro :

L'édito du Maire

Les travaux

Les informations

les budgets

P 2

P 3 - 4

P 5 - 7

P 8 - 10

Vie pratique

Les manifestations

Nos anecdotes d'archives

Les services

P 11

P 12 - 14

P 15

P 16

L'édito du maire

Le conseil municipal du 20 Mars a approuvé à l'unanimité la présentation du budget 2013 ainsi que le compte administratif de l'année 2012.

Malgré un contexte national difficile notre implication ne faiblit pas et notre situation budgétaire reste stable. En effet, depuis plus de dix-huit ans, nous continuons à garder une ligne d'investissement régulière, la section de fonctionnement étant calculée au plus juste pour permettre de faire face aux dépenses incontournables de la vie communale. Ceci est le fruit des efforts de chacun, Adjointes, Conseillers municipaux, et d'une maîtrise contrôlée de la gestion financière.

Nous souhaitons maintenir cet objectif de manière à préserver le confort de chacun.

Nous poursuivons les travaux en cours sur notre commune : (voirie rue de la gare, extension de la salle des sports pour le football, enfouissement des réseaux, équipement de cellules photovoltaïques).

Notre nouveau site Internet qui sera très prochainement complété peut déjà vous permettre de prendre connaissance des informations communales presque en temps réel. Il en va de même pour le bulletin municipal du premier semestre qui se veut avant tout une source d'informations pratiques auxquelles chacun peut se référer.

Vous y trouverez, entre autres la présentation détaillée des budgets ainsi que les réponses aux questions pratiques qui peuvent vous interpeller, dans la vie quotidienne.

En conclusion, les orientations que la Municipalité a mises en place se poursuivront; de nouveaux projets verront sans doute le jour qui feront l'objet d'une prochaine mandature.



Je souhaite à vous
tous de bonnes
vacances

Les travaux

Tout au long de cette année, un certain nombre de travaux déjà mis en œuvre ont vu leur réalisation ou sont en passe de se terminer. D'autres travaux sont programmés. Ainsi :

Réfection de la rue de la Gare :

Il s'agit là de la première tranche allant de l'angle de la rue du Bourg à hauteur de la salle polyvalente.

La seconde tranche est quant à elle programmée pour débuter à partir du 13 mai et ce, pour une durée d'environ 90 jours. Son coût devrait avoisiner les 600.000 euros.

En préparation de ces travaux à venir, ont déjà été réalisés certains aménagements : enfouissement du réseau basse tension (éclairage public et réseau France/Télécom), inspection par caméra du réseau d'assainissement).



Cette opération s'est terminée début 2013.

Isolation thermique de l'école :

Ce sont portes et fenêtres de l'ensemble des bâtiments scolaires (Primaire et Maternelle) qui ont été changées.



Par ailleurs, l'isolation a été renforcée en toiture.



Les travaux

Extension de la salle de sports :

Ces travaux débutés il y a quelques semaines ont considérablement évolué et sont même en passe de se terminer rendant le complexe sportif opérationnel sous peu. C'est désormais un ensemble complet qui permettra aux associations sportives d'évoluer dans un espace plus adapté à leurs activités. Les entreprises mettent actuellement la dernière

main aux finitions ainsi qu'au remaniement du terrain alentour.



La Salle de Sports...

Touraine

logement...

Cellules

photovoltaïques...

Touraine logement :

Ce sont là encore des travaux qui ont vu le jour il y a quelques mois et qui arrivent à terme. Rue du 19 mars, une série de logements sociaux a été érigée. Ceux-ci devraient être remis clefs en main à leurs prochains occupants sous peu.



Cellules photovoltaïques :

Dans le cadre de la recherche des économies d'énergie, la mise en œuvre de cette dernière tranche de travaux est lancée.



Il s'agit de l'implantation d'une surface de 200 m² sur la toiture sud de la salle polyvalente. Cette dernière série de cellules photovoltaïques devrait permettre la production de 28.200 W.

Les informations

Réforme des rythmes scolaires :

Selon le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la règle commune proposée est la suivante :

24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées

Les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, mercredis, jeudis, et vendredis matin à raison de 5 h 30 maximum pour

une journée et 3 h 30 maximum pour une demi-journée.

La pause méridienne ne peut être inférieure à 1 h 30.

Des activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints sont prévues pour l'aide aux élèves en difficulté ; des activités périscolaires sont également prévues dans le cadre de la municipalité.

Pour une mise en place à la rentrée prochaine comme le prévoit le décret précité, l'organisation doit être arrêtée avant les vacances scolaires, ce qui laisse peu de temps pour la mise en application d'un tel projet.

Une délibération pour le report de la date de mise en œuvre de cette réforme à la rentrée 2014 a été décidée au Conseil municipal du 21 février 2013.

Transports bus :

KEOLIS TOURS - FIL-BLEU : BERTHENAY - SAINT-GENOUPH

Ce qui change pour vous : la ligne 71 devient la ligne 34. La numérotation change et l'itinéraire évolue légèrement : le bus ira toujours jusqu'à la gare de Tours en prenant le même itinéraire dans les deux sens de circulation. La desserte Berthenay-La Riche est mainte-

nue les mercredis et samedis (départ Berthenay vers 14h et retour depuis la Riche Soleil à 18h00) **Nouveau :** le dimanche, 2 allers-retours pour se rendre au centre de Tours sont proposés sur le même itinéraire. Si le trajet est réalisé en taxi, il sera nécessaire de réserver au plus tard la veille au 02.47.66.70.70

Plus souvent, plus régulièrement : la nouvelle ligne 34 circule au même rythme du lundi au vendredi de septembre à juin, même pendant les petites vacances scolaires.

Bus et Tram A, de nouvelles façons de se déplacer : la nouvelle ligne 34 est directement reliée au Tram A et à la ligne 2 Tempo aux stations Jean Jaurès et Gare de Tours.

Le prêt IMM0% :

Tour(s)plus vient de reconduire son prêt Imm0% jusqu'à la fin 2013. Ce prêt Imm0%, d'une durée de 15 ans dont les intérêts sont pris en charge par Tour(s)plus, vient majorer le prêt à Taux Zéro Plus (PTZ+) de l'Etat. Il est ouvert aux primo-accédants bénéficiant du PTZ+, sous

conditions de ressources et dont l'un des 2 co-emprunteurs réside ou travaille sur la Communauté d'agglomération, et souhaite acquérir un logement sur l'une des communes de Tour(s)plus. Pour la mise en œuvre du nouveau PLH 2011-2016, le montant du prêt varie désormais au mi-

nimum de 15 000 € pour une personne et 40 000 € pour un ménage de 6 personnes et plus. Ce prêt est ouvert à l'acquisition dans l'ancien sous réserve de la réalisation de travaux d'amélioration énergé-

CE PRET vise à aider les ménages modestes à accéder à la propriété.

Les informations (suite)

Le conciliateur de justice :

Son rôle consiste, au sein des communes, à se mettre à la disposition des personnes qui s'opposent dans le cadre d'un différend dont

l'ampleur ne nécessite pas d'avoir recours aux tribunaux. Cette prestation, complètement gratuite aide

à régler, entre autres, les conflits de voisinage, des litiges de la consommation, de baux etc...

Listes électorales :

Les personnes désirant participer aux prochaines élections et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont invitées à le faire avant le 31 décembre 2013.

Coordonnées de notre conciliateur :

Par courrier : M. Christian GAMBARI
Mairie, 12 Place du 11 Novembre
37510 BALLAN-MIRÉ

Par téléphone : 06.26.34.40.61

Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} mardis sur rendez-vous
à la Mairie de BALLAN-MIRÉ
Au 02.47.80.10.00

C.C.A.S. :

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE :

Accueil et écoute des personnes âgées et/ou handicapées

- ✓ **Vous avez besoin d'aide pour vivre au mieux votre quotidien ?**
- ✓ **Vous vous demandez combien coûte une aide à domicile et comment la financer ?**
- ✓ **Vous avez besoin de conseils pour constituer un dossier administratif ?**

Depuis le 1^{er} octobre, un conseiller autonomie est à votre écoute dans chacune des 9 Maisons Départementales de la Solidarité du Conseil général d'Indre et Loire.

Les conseillers autonomie sont là pour répondre à toutes vos questions, vous informer sur les droits et prestations auxquelles vous pouvez prétendre, vous orienter vers les structures compétentes et vous aider à la constitution de dossiers administratifs.

En complément un site internet :

Pour les personnes handicapées : www.mdp37.fr

MDS TOURS WALVEIN
75 rue Walvein
37000 TOURS
02.47.37.74.24
Mail : colliou@cg37.fr

Pôle Autonomie
Mme COLLIOU Lydie
Jour de présence :
Mardi 9h – 12h, 14h – 17h

Santé :

Cancer du Sein ou colorectal, les dépistages, dès 50ans, c'est tous les deux ans ! C'est le CCDC Centre de Coordination des Dépistages des cancers qui

vous invite tous les deux ans à réaliser une mammographie pour le dépistage du cancer du sein et un test hémocult pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Ces examens sont

pris en charge à 100 % par l'assurance maladie. Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner; vous pouvez, par ailleurs, appeler le CCDC au 02.47.47.98.92

Les informations (fin)

Centre de loisirs TOT'AIME de la Riche :

Durant petites et grandes vacances, le centre accueille les enfants de 3 à 17 ans de 7h30 à 18h00 en fonction des places disponibles.

Pour les vacances d'été, inscription au plus tard le 21 juin.

Les habitants de Saint-Genouph ont accès à ce site aux mêmes conditions que

ceux de La Riche.

Renseignements au : 02 47 36 24 29 ou 02 47 36 24 28

Numéros utiles :

Téléphone portable perdu :

SFR: 1023,

ORANGE : 0 800 100 740,

BOUYGUES TELECOM : 0 825 005 700

Cambriolages : 17 ou 112

Opposition CB : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08



*Centre de Loisirs TOT'AIME
Route de St Genouph à La Riche*

Les dates à retenir pour le second semestre:

Septembre :

- ✓ Dimanche 1er: Méchoui de la FNACA salle polyvalente
- ✓ Samedi 14 : forum des associations
- ✓ Vendredi 20 : représentation théâtrale avec la compagnie Escapade

Octobre :

- ✓ Jeudi 17 octobre : AG de la FNACA salle communale
- ✓ Du vendredi 25 au dimanche 27 : Les Journées de l'Art
- ✓ Samedi 26 : représentation théâtrale avec la compagnie les Baladings

Décembre :

- ✓ Dimanche 8 : Marché de Noël
- ✓ Jeudi 12 : réunion générale du comité, adhérents et sympathisants de la FNACA,
- ✓ Voyage d'une journée organisée par la FNACA: Jour et lieu à définir

Quelques rappels:

Retrouvez toute l'actualité de notre commune sur:

www.commune-saint-genouph.fr

Si vous souhaitez recevoir par mail la date et le compte-rendu de conseils municipaux, communiquez votre adresse électronique au secrétariat de mairie



Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine pour chaque année civile les actions qui seront entreprises par la municipalité.

Le Budget communal: Comment ça marche?

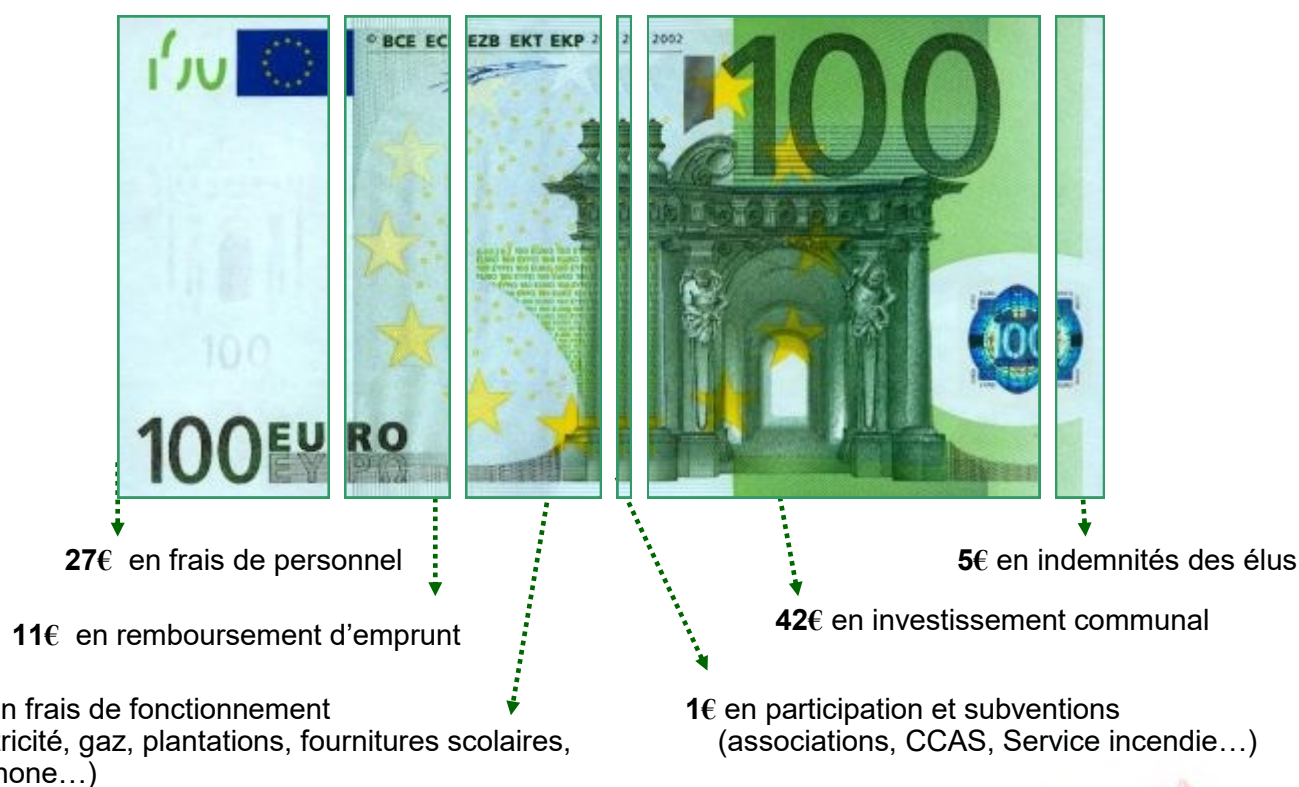
Le Budget d'une commune est divisé en 2 sections:

Le Fonctionnement: cela correspond aux dépenses courantes qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la commune (entretien de la voirie, des bâtiments communaux, financement des écoles, soutien aux associations...) et aux recettes dont dispose la commune, notamment les recettes fiscales

L'Investissement qui regroupe les programmes d'acquisition de nouveaux matériels, de construction ou de rénovation d'équipements, d'infrastructures, d'aménagement des voiries

Chaque section est votée en équilibre et c'est l'**Autofinancement** (excédent de recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement) qui permet de financer le remboursement de l'emprunt et une partie des investissements projetés.

En 2012 qu'a fait la commune avec 100€ ?



Dans un contexte international et national marqué par la crise économique, la situation des collectivités locales est particulièrement difficile.

Pour la commune de Saint-Genouph comme pour beaucoup d'autres, il est nécessaire de maîtriser les dépenses pour affronter le présent sans compromettre l'avenir., c'est dans cet esprit que le budget 2013 a été élaboré.

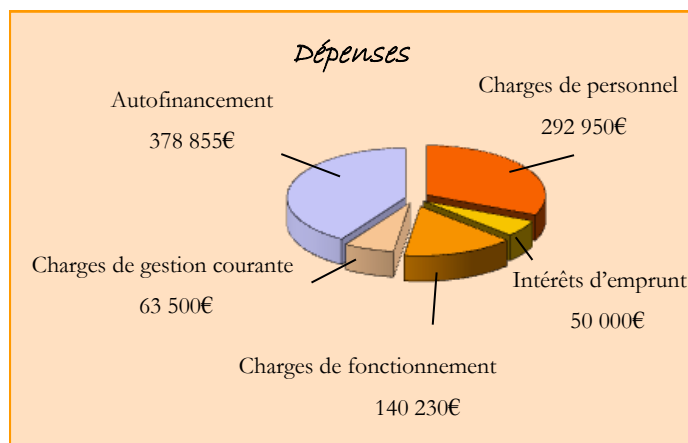
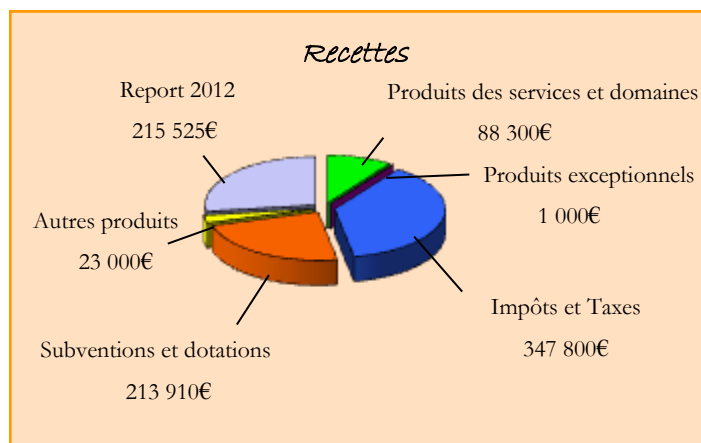




Budget 2013

Voté le 20 mars 2013 ce budget s'élève à 1 898 565 euros répartis entre :

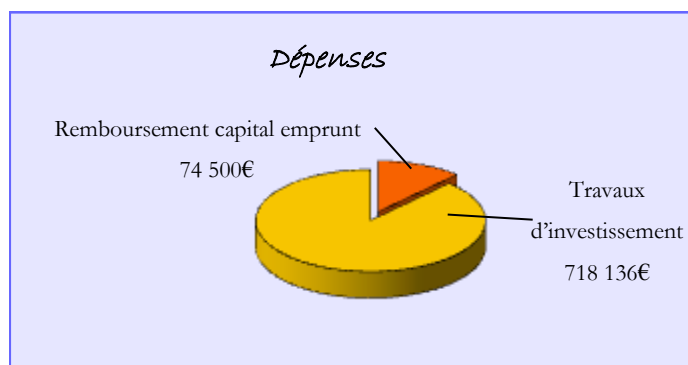
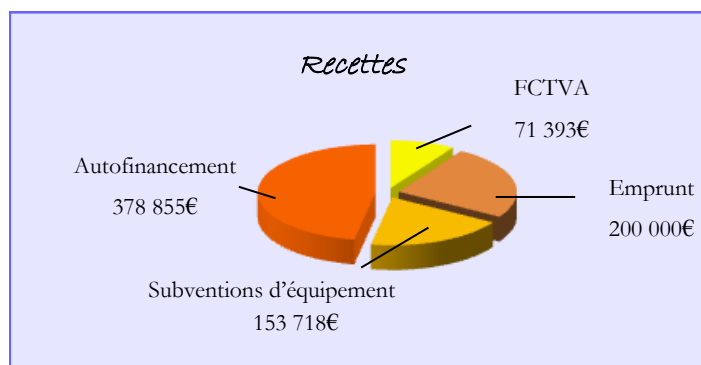
925 535 euros pour la section de fonctionnement



Pas d'augmentation des Taux d'imposition en 2013

Habitation	: 17.25%
Foncier Bâti	: 19.68%
Foncier non Bâti	: 44.04%

973 030 euros pour la section d'investissement



2013

- Fin de l'aménagement de la Rue de La Gare
- Photovoltaïques salle polyvalente



Les Budgets Annexes

Budget de l'Eau



Recettes de Fonctionnement 2012		Dépenses de Fonctionnement 2012	
Produits des services, vente d'eau	55 260.22 €	Charges de fonctionnement	42 653.40 €
		Amortissements	985.50 €
TOTAL RECETTES	55 260.22 €	TOTAL DEPENSES	43 638.90 €

Recettes d'Investissement 2012		Dépenses d'Investissement 2012	
Amortissements	985.50 €	Bouche d'incendie	1 187.63 €
TOTAL RECETTES	985.50 €	TOTAL DEPENSES	1 187.63 €



Budget du CCAS



Les Actions 2012

Repas des aînés ➡ 2965 Euros

Spectacle pour les enfants ➡ 715 Euros

Distribution des brioches aux aînés ➡ 520 Euros

Achat de couvertures et de draps pour la Maternelle ➡ 190 Euros

Dons aux associations : Les Resto du Cœur, La Banque Alimentaire, Souffle 37 ➡ 500 Euros



Vie pratique

Les déchets:

L'objectif est de les réduire de 7 % en 5 ans.

Pour ce faire, quelques conseils :

- Limiter le gaspillage alimentaire : économie de 20 kg / habitant / an
- Réemployer ou réparer les objets ou meubles : 13 kg / habitant / an
- jardiner sans déchets : 50 kg / habitant / an

- produire son compost et son lombricompostage : 100 kg / habitant / an
- utiliser des couches lavables : 330 kg / bébé / an
- boire de l'eau du robinet : 3 kg / habitant / an
- donner nos vêtements : 12 kg / habitant / an
- ne plus accepter les publicités dans notre boîte aux lettres : 38 kg / habitant / an
- Limiter les emballages et/

ou les réutiliser : 4 kg / habitant / an.

Merci de ne pas abandonner les déchets (végétaux ou ordures ménagères) dans la nature, ainsi que les verres à l'extérieur des containers qui leur sont dévolus C'est une incivilité qui tend à se généraliser sur la commune.

Feux de végétaux :

Rappel : les feux de végétaux sont interdits du 15 mars au 15 octobre.

Pour pallier cette interdiction, une benne à végétaux est mise à votre disposi-

tion ,côté parking de la salle des sports un week-end sur deux (semaines impaires), du vendredi au dimanche.

Merci de ne déposer dans cette benne ni plastiques, ni autres emballages.

Animaux :

Les chiens ne doivent pas divaguer sur le territoire communal sous peine d'amende ou de mise en fourrière.

Les propriétaires des chiens classés en catégorie 1 et 2 doivent se plier aux dispositions de la loi (évaluation comportementale de l'animal, formation en vue d'obtenir une attestation de détention, obtention de permis de détention d'un chien catégorisé auprès de la mairie).

Bruit :

L'usage des tondeuses à gazon, outils et autres appareils dont le fonctionnement est facteur de nuisances sonores pour le voisinage est toléré :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Bibliothèque :

De nouveaux ouvrages ont été acquis renouvelant ainsi le fonds de bibliothèque de façon conséquente. Faites nous vos doléances en matière de lecture ; nous

nous efforcerons de les satisfaire dans la mesure du possible.

Pensez à renouveler votre adhésion : elle est toujours de 4€ par famille et par an.



Les manifestations

Représentation théâtrale :

Désormais plus que des habitués, les interprètes du théâtre de la Poussinière de Pernay sont devenus des familiers qu'on reçoit avec grand plaisir et qui voient d'année en année leur public génulphien grossir.

Troupe d'amateurs ne se prenant, pas au sérieux, communiquant rire et bonne humeur, la Poussinière avait au programme cette année trois pièces :

« Y a-t-il un médecin dans la salle ? »

« Clerc de lune »

« L'amour est derrière la porte »

Devant un public largement conquis, tous les acteurs ont su mener tambour battant ces trois pièces déclenchant les rires de la salle au détour de chaque réplique. Moment d'émotion lorsqu'à la fin du spectacle, la doyenne (85 ans) nous a fait part de son abandon de la scène.

C'est toutefois, dans la bonne humeur que s'est terminée cette soirée de représentation, les acteurs n'hésitant pas à se mêler au public pour deviser autour d'un verre.



Découverte d'un pays : le Pérou

Neuf ans ! Cette manifestation qu'est la « découverte d'un pays » a pris ses lettres de noblesse. Après l'Arménie, le Tibet, le Niger, Madagascar, les Amérindiens, le Viet Nam, la Syrie, la Slovénie (autant de pays aux noms qui chantent et nous transportent), c'était, cette année, au tour du Pérou de

nous ouvrir ses frontières. Animé par l'association « YACHACHI », elle-même secondée par l'association « Soli-

darité Pérou », le week-end découverte a connu une pleine réussite.

Débutée, comme à l'accoutumée, le vendredi avec l'école, la manifestation s'est ensuite poursuivie samedi et dimanche offrant au public génulphien une vision assez complète des us et coutumes du Pérou. C'est ainsi que le groupe folklorique INTI RAYMI s'est livré – avec le concours d'un petit nombre d'enfants de l'école – au traditionnel salut au soleil démontrant ainsi que les croyances andines ancestrales cohabitent sans complexe avec la



Les manifestations (suite)



Le samedi soir, un repas typique a réuni une centaine de convives qui ne se sont pas privés, pour grand nombre d'entre eux, d'entrer dans la danse toujours menée par INTI RAYMI.

La terre est grande. Nombreux sont encore les pays à découvrir. Nul doute que Saint-Genouph

s'inscrira dans la découverte de certains d'entre eux dans les années à venir, se donnant ainsi la possibilité au rêve et à la



connaissance de l'autre.

Repas des aînés :

Soixante et onze convives ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal et du CCAS pour le repas annuel des anciens.

Accueillis par les élus, cinquante-neuf d'entre ces aînés ont pu déguster un re-

pas spécialement conçu pour la circonstance par le traiteur ballanais M. GUISET avant de se retrouver sur la piste de danse qu'enflammait l'animateur JM.DIEBOLD ;

dans le même temps, le même repas était porté à domicile à douze personnes dans l'incapacité de se déplacer.

Pour couronner le tout, chacune de nos aînées recevait en fin d'après-midi une rose. Cette manifestation, la énième du genre, est toujours très appréciée d'autant qu'elle reste aussi un merveilleux moyen de faire se rencontrer élus et administrés.

Conférence :

C'est dans notre commune que la première conférence organisée cette année par Patrimoine Vivant Cher et Loire a eu lieu. Elle avait pour thème les bateliers et les bateaux de Loire. Ce fleuve sauvage et capricieux, longtemps navigable, a été fréquenté par la marine assurant le transport du bois, du charbon pendant des siècles. Avec

ses canaux qui la reliait aux autres grands fleuves, la Loire participait à l'approvisionnement des grandes villes jusqu'à Paris. Les gabares descendaient le courant et le remontaient à la voile. Les sâpinières, elles, ne faisaient le plus souvent qu'une des-

cente ; leur bois était réutilisé pour la construction de maisons ou de meubles sur le lieu d'arrivée. Patrick Villiers nous a conté cette vie intense du fleuve, nous conduisant sur les chemins d'une histoire riche de l'inventivité des constructeurs de ces bateaux adaptés



Conférence réalisée par Patrick VILLIERS, professeur d'Université

Les manifestations (fin)

Cérémonie citoyenne :

Une cérémonie de remise des cartes d'électeur a eu lieu. Elle réunissait, en présence des élus, une vingtaine de personnes. Ce fut pour le Maire l'occasion de faire l'éloge de notre démocratie dans un monde de plus en plus soumis au sectarisme. Nombreux étaient les jeunes parmi les récipiendaires. Un verre de l'amitié clôturait cette cérémonie donnant ainsi l'occasion d'échanger entre les participants.



Les Associations



A très bientôt
Le Comité des Fêtes

Les **29 et 30 Juin prochains**, venez déguster une entrecôte sur les bords de Loire pour la **24^{ème}** Edition !! Vous pourrez chiner aussi, tout au long du vide grenier, ou bien y participer en tant qu'exposant.

Une raison de plus pour venir nous retrouver, le **grand Orchestre TONY BRAM'S** sera parmi nous **pour fêter les 60 ans du Comité des Fêtes**. Ce week-end festif s'annonce grandiose ! Retrouvez dès à présent le bulletin d'inscription au vide grenier et le programme du week-end sur notre site Internet : foireauxentrecotes.free.fr



L'assemblée générale de rentrée et d'inscription aura lieu le lundi 9 septembre à 20h30, à la salle communale. Reprise des cours de GYM au gymnase : mardi 10/09/13 à 19h et jeudi 12/09/13 à 17h et 19h30. Reprise des cours de Qi-Gong au gymnase : lundi 16/09/13 à 19h. Pour tout renseignement, tél : 02.47.45.52.80. Bonnes vacances à tous.



Le 15 décembre escapade à Paris d'une journée 55 personnes. Le 11 mars décès notre camarade et Trésorier Jean ANDRE, une foule nombreuse était présente pour lui rendre un dernier Hommage. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille. Le 24 /03/2013, déjeuner Animé: 80 participants. Le 19/03/2013, commémoration pour le 51^{ème} anniver-

saire du 19 Mars 1962, très forte participation, Michel BRUZEAU s'est vu remettre par un officier supérieur la Médaille Militaire, Michel BONTEMPS et Prosper LELIEVRE, la médaille de la reconnaissance de la Nation. Le voyage de 8 jours en Andorre a été annulé faute de participants. Le 01 /09/2013, Méchoui : nous espérons de nombreuses inscriptions. Les adhérents et sympathisants vous souhaitent de passer de très bonnes vacances.

Nos anecdotes d'archives

À son Altesse le Grand-Duc
 Héritier Nicolas Alexandrovitch -
 La France sera le plus grand de ses alliés
 et le plus sincère de ses amis.
 Puisse les hautes vertus du Fils égaler celle
 du Père, et nous assurer encore de longues années de
 cette paix qui est le premier des biens !
 Jamais, non jamais, nous n'oublierons les bienfaits
 d'Alexandre III, qui nous rendit le plus éclatant
 des services. Et par sa grande âme tout à la paix,
 et par le plus profond de son cœur tout au paysan,
 La France & la Russie
 sont sœurs désormais, et elles resteront unies !
 Saint-Génulphe le 4^gbre 1894
 Le conseil Municipal
 Thomas Bernier, Pacqueton le maire
 Lardoin Sicour
 Bernier Gilles

Toujours dans nos archives, une
 délibération prise par le Conseil municipal du 4
 novembre 1894 faisant état de la
 reconnaissance des Génulphiens à l'égard
 d'Alexandre III, tsar de Russie, et des souhaits
 qu'il formule quant à la poursuite des bonnes
 relations avec son fils, le futur Nicolas II.

Les services

Secrétariat de mairie :

Tel : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Horaires d'ouvertures :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h

Permanence du maire :

Mardi de 14h30 à 17h, sur rendez-vous.

Permanence du C.C.A.S. :

Mardi après-midi, sur rendez-vous.

Services d'urgence :

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

190 rue du général Renault

37 000 Tours

Tel : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

Ballan-Miré

Tel : 02.47.68.26.90

Services sociaux :

ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} mardi du mois, de 10h30 à 12h

Dans la salle de réunion

Tel : 02.47.45.51.14

CENTRE DE SOINS

Tel : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours.

Du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Soins gratuits pour les personnes en difficultés

Sur rdv pour les médecins spécialistes.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la mairie à La Riche

Tel : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

75 Rue Walvein

37000 TOURS

Tel : 02.47.37.74.24

La bibliothèque

est ouverte les :

Mercredi de 14h30 à 18h30

Samedi de 10h à 12h.

Grand choix de livres à votre disposition

Rappel : montant de l'adhésion :
4€ par famille et par an

Directeur de la publication : C.AVENET

Comité de rédaction :

M.FRETON

C.CORNILLET

P.SUARD

JP.CONSTANZA

Crédit photos : JP.CONSTANZA

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de Saint-Genouph